



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BRUMATH
15 RUE DU GENERAL RAMPONT
67170 BRUMATH

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de BRUMATH
15 RUE DU GENERAL RAMPONT
67 170 BRUMATH
Téléphone : 03 90 29 12 50
Mél. : t067006@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture :
Réception:
LU-MA-ME-JE matin (avec ou sans RDV)
LU-MA-ME-JE après midi (sur RDV)

Affaire suivie par : Hélène MARMILLOT
Téléphone : 03 90 29 12 53

MADAME/MONSIEUR LE MAIRE

MAIRIE
COURRIER ARRIVÉ LE

15 JUL. 2022

GEUDERTHEIM

Brumath le 21 juin 2022

Objet : Information protocole de transfert Trésorerie de Brumath

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité de la DGFIP, l'activité de la Trésorerie de Brumath sera transférée le 1^{er} septembre 2022 vers le Service de Gestion Comptable (SGC) de Haguenau.

A l'approche de cette date, je vous adresse par la présente le protocole qui sera mis en place par la Trésorerie à partir du mois d'août prochain.

Il vise notamment à organiser au mieux les opérations courantes de comptabilité que nous maintiendrons jusqu'à la veille du déménagement, mais aussi à procéder à la préparation concrète du transfert de nos dossiers.

Vos services n'auront que peu de démarches à effectuer, car la majeure partie des étapes seront réalisées par l'équipe de la Trésorerie, sous le pilotage de la Direction régionale des Finances publiques. Elles devront toutefois se conformer strictement aux consignes suivantes, dont dépend la réussite des opérations, tout particulièrement informatiques.

Le transfert s'effectuera en deux grandes étapes : le déménagement de la Trésorerie, et le transfert des données comptables et budgétaires d'Hélios.

1) Le déménagement

Nous quitterons définitivement les locaux de Brumath et transférerons nos dossiers au SGC d'Haguenau le **mardi 30 août**.

Afin d'assurer la meilleure gestion des opérations sur ce mois d'août, notamment les prises en charge de flux et la gestion de la comptabilité (encaissement des chèques, virements etc), voici le calendrier qu'il conviendra de diffuser dans vos services :

-14 juillet : date limite de traitement des dossiers à fort enjeu, et d'opérations comptables lourdes.

-19 août : date limite de dépôt des pièces justificatives des régies à la Trésorerie, des dépôts de fonds à la Banque Postale avec émission des titres/mandats et des demandes de reconstitution d'avance. **A compter de cette date, nous ne procéderons plus à aucune validation sur la plateforme DIGIFIP**, vos régisseurs devront donc anticiper leurs opérations au maximum.

- 25 août : date limite pour contacter la Trésorerie de Brumath par mail ou par téléphone, la date du 26 août étant le dernier jour de prise en charge de flux dans Hélios par l'équipe de Brumath.

Les **lundi 29 et mardi 30 août** sont réservés aux derniers préparatifs du déménagement des dossiers et des personnels. La Trésorerie ne sera de ce fait plus joignable, que ce soit par mail ou par téléphone.

Il est demandé à vos services d'anticiper la transmission de vos flux le plus tôt possible, car la multiplication des opérations à effectuer à la Trésorerie réduira d'autant notre disponibilité. Je ne peux qu'insister sur l'importance de nous transmettre vos flux dès que possible et de ne pas attendre fin août.

A partir du 1^{er} septembre : le SGC de Haguenau reprendra les opérations habituelles qui étaient réalisées par la Trésorerie de Brumath sur le codique Hélios de Brumath (067006).

Les éléments « pratiques » de contact avec les équipes du SGC de Haguenau vous seront communiqués à partir de la 2^{ème} quinzaine d'août. (RIB, nouveau numéro de codique de poste, contacts téléphoniques de vos correspondants dédiés).

II) Le transfert informatique

Le transfert informatique des données Hélios, dit Transferts-Restructurations-Fusions (ou TRF), s'effectuera sur un week-end encore inconnu, normalement au mois de septembre, après établissement par les services de la Direction centrale du calendrier national des opérations.

La semaine qui précédera cette date de transfert informatique sera dite « blanche », tout comme les quelques jours qui suivront (du mercredi au mercredi). Cette période « blanche » signifie qu'aucun flux ne devra être transmis dans Hélios par vos équipes, au risque de le perdre.

Lorsque les opérations TRF seront terminées avec succès, le SGC vous invitera à reprendre l'émission des flux sur le nouveau codique qui vous aura été indiqué.

Il est essentiel de continuer à émettre vos mandats et titres sur le codique de Brumath tant que le SGC ne vous aura pas indiqué le contraire.

Les règlements de vos administrés pourront continuer à se faire sur le RIB de la Trésorerie de Brumath, même après transfert informatique. Le contenu du compte bancaire de la Trésorerie de Brumath sera en effet routé durant quelques mois vers le compte bancaire du SGC de Haguenau.

Aussi, un administré qui réglerait en septembre sa facture du mois de juillet 2022, par le RIB de Brumath inscrit sur son avis de somme à payer, verra son virement transféré automatiquement sur le compte du SGC de Haguenau.

Je vous remercie par avance du soutien que vos équipes sauront nous apporter durant les deux prochains mois, de l'anticipation dont elles sauront faire preuve ainsi que du strict respect du calendrier que je vous ai indiqué, qui assurent tant la qualité de notre partenariat que du service rendu à nos usagers.

Enfin, je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que j'en aurai connaissance pour vous détailler de manière plus précise les dates du transfert informatique et de la période blanche.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.



Le comptable public


Hélène MARMILLOT

Suite à une réorganisation du réseau de la DGFIP, la trésorerie de Brumath fusionne avec le service de gestion comptable (SGC) de Haguenau.

La gestion des dépenses et recettes publiques locales (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant les factures de cantine, loyers, eau, ordures ménagères etc.) sera assurée par le SGC de Haguenau (joignable par mail : sgc.haguenau@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone au 03.88.53.26.51) à compter du 1^{er} septembre 2022.

Pour le paiement de vos factures et de vos impôts, il n'est pas nécessaire de vous déplacer à Haguenau ou à Strasbourg. Vous pouvez payer :

- soit **de manière dématérialisée** par prélèvement, sur le site impots.gouv.fr (pour vos impôts) ou sur le site indiqué sur votre facture locale.
- soit en espèces jusqu'à 300€ ou par carte bancaire sans limitation de montant **auprès d'un buraliste** affilié à la Française des Jeux sur les communes de Brumath, Geudertheim, Niederschaeffolsheim, Weitbruch et Weyersheim.

Par ailleurs, pour tout renseignement d'ordre fiscal, vous pouvez consulter le site impots.gouv.fr qui répond à la très grande majorité des interrogations des contribuables ou téléphoner au 0 809 401 401.

Si vous exprimez tout de même le besoin d'un contact physique, vous pouvez :

- soit vous rendre à l'espace France Services de Brumath, qui vous renseignera ou, si la question est complexe, vous mettra en relation avec le service compétent qui y assure des permanences sur rendez-vous les premiers et troisièmes mercredis du mois de 14h à 17h (efs.brumath@agglo-haguenau.fr)
- soit vous rendre dans le centre des finances publiques de l'Eurométropole, qui vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15.